PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2022.

les membres de l'association *Wallah We Can* se sont réunis en assemblée a*u bureau de Wallah We Can, 20 rue d'Amérique* sur convocation de Lotfi Hamadi, Président de l'association*J*.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par les membres de l'association presents.

L'assemblée procède ensuite à la composition de son Bureau:

- *Lotfi Hamadi, préside la séance en sa qualité de Président*

Nabil Zribi, Commissaire aux comptes de l'association, régulièrement est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- un exemplaire des statuts de l'association
- le rapport de gestion

Le Président rappelle que l'assemblée doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan de l'exercice écoulé.

RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice 2022, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de *299 600 dt*
En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Lotfi Hamadi
fondateur de Wallah We Can

FONDATION WALLAH WE CAN
7Bis, Rue Didon - Gammarth Supérieur 1057
MF : 1526532 C / P / N / 000
contact@wallahwecan.org

Siège Social 6 rue Palestine 1002 Tunis, Tunisie
Site Web www.wallahwecan.org
Contac. (+216) 27068084
RIB 08 055 0200920020517 04 **MF** - 1526532/C